Tarifs 2026-2027

Ensemble Scolaire Moka Ste Famille de Saint-Malo Sacré-Cœur de St Jouan des Guérets.

Contributions des familles (annuelles)

L'inscription d'un enfant dans un établissement privé sous contrat donne accès à un enseignement reconnu et financé en partie par des fonds publics, mais la contribution des familles permet à l'établissement de financer son projet propre, son patrimoine immobilier et ses équipements.

- Contribution annuelle de base : 700 €
- Contribution de soutien (au choix) :
 - Niveau 2 : 750 €
 - Niveau 3 : 800 €

Restauration scolaire

Le privé sous contrat catholique ne bénéficie pas de subventions publiques pour la restauration des élèves. La cantine n'est pas incluse dans le financement public de l'enseignement : son coût réel doit donc être assumé par les familles.

- **Tarif du repas :** 5,95 € pour les demi-pensionnaires, inscrits et déjeunant régulièrement de une à quatre fois par semaine ; 6,95 € pour les externes, qui peuvent déjeuner ponctuellement selon leurs besoins.

Étude du soir

- 1 soir/semaine : 15 € / mois
- 2 ou 3 soirs/semaine : 30 € / mois

Avance sur prestations

Afin de simplifier l'organisation des activités de la vie scolaire, une **avance sur prestations de 100 €** est demandée en début d'année. Cette somme permet de couvrir, au fil de l'année, les différents frais liés à la scolarité de votre enfant : achats de livres ou de matériel, sorties scolaires, activités culturelles ou sportives, et autres dépenses ponctuelles.

- Montant : 100 € / an / élève